



13 janvier 2019—Les vœux du Maire

Buffet salé-sucré préparé par les conseillers municipaux, invités de marque (Jean-Claude Miquel, maire de Roquesérière et Sabine Geil-Gomez, conseillère départementale, et les habitants d'Azas en quête de convivialité.



19 janvier 2019—Goûter gourmand pour nos aînés

Dans ce numéro :

Le conseil municipal	4
Le mot du Maire	5
L'urbanisme	6
Les travaux et espaces verts	7
Les finances	9
L'action sociale	10
Infos pratiques :	11
Les associations	13
Rendez-vous	17
Etat civil	18
Elections européennes	19



..... Et le cahier ECOLE !!!

LE CONSEIL MUNICIPAL

Yves Alvarez, Christine Antonsanti, Alexandre Beltramini, Evann Calvete, Claude Carle, Pierre-Franck Chemack, Jean-Marc Déry, Pierre-Marie Desgrolard, Jean-Louis Graniti, Frédéric Joubert, Marie-Thérèse Lacourt, Jean-Baptiste Laurent, Jean-François Olive, Marie-Thérèse Wheeler.



Pierre-Marie Desgrolard 1er adjoint	Urbanisme PLU et assainissement collectif Aménagements urbains Chemins de randonnée	Alexandre Beltramini, Jean-Marc Déry, Marie-Thérèse Lacourt, Jean-Louis Graniti, Frédéric Joubert, Evann Calvete
	Plan communal de sauvegarde	Evann Calvete, Pierre-Franck Chemack, Yves Alvarez
Jean-Louis Graniti 2ème adjoint	Patrimoine bâti et espaces verts Entretien et aménagement des routes et des bâtiments communaux	Alexandre Beltramini, Yves Alvarez, Marie-Thérèse Lacourt
	Cérémonies et festivités	Yves Alvarez, Jean-Baptiste Laurent, Maïté Wheeler, Pierre-Franck Chemack
Pierre-Franck Chemack 3ème adjoint	Gestion des finances de la commune et du CCAS Appel d'offres	Evann Calvete, Jean-Louis Graniti, Frédéric Joubert, Marie-Thérèse Lacourt
Jean-François Olive 4 ^{ème} adjoint	Gestion de la cantine et des temps périscolaires Lien avec l'école et les parents d'élèves Lien avec les assistantes maternelles	Maïté Wheeler, Jean-Baptiste Laurent
	Communication	Evann Calvete
	Lien avec les associations	Jean-Marc Déry



Chers Azassiens, Chères Azassiennes,

Le printemps est de retour et c'est l'occasion de faire le point sur les différents dossiers de la commune : PLU, action sociale, travaux, finances, mais aussi quelques projets auxquels nous serions heureux de vous voir participer.

Vous découvrirez également un cahier spécial que nous avons voulu détacher du bulletin pour que vous puissiez le manipuler indépendamment et, éventuellement, le partager avec vos voisins et amis : c'est le **cahier de l'école** où Jean-François Olive, notre adjoint aux affaires scolaires, vous présente les activités proposées aux enfants et **toutes les personnes** qui interviennent auprès d'eux.

En effet, depuis quelques années, l'école rencontre des difficultés sérieuses et son effectif s'amointrit alors que la population du village est en pleine croissance. Nous avons perdu une classe en 2017 !

Pourquoi ? Parce qu'une défiance s'est installée, des rumeurs ont couru et une proportion non négligeable d'enfants d'Azas va à l'école dans une autre commune, le plus souvent dans l'enseignement privé.

Et pourtant ...! Grâce à la **synergie des enseignants, des parents d'élèves et de la municipalité**, qui ont refusé de s'avouer vaincus, une nouvelle dynamique est en cours. L'association des parents d'élèves a trouvé des personnes de bonne volonté pour repartir de plus belle, les enseignantes ont des projets multiples,

la nouvelle enseignante en troisième cycle apporte un élan indéniable et le péri-scolaire s'est organisé avec une équipe d'animateurs motivés et complémentaires qui donnent le meilleur pour que les enfants puissent se détendre tout en faisant des activités stimulantes.

L'école publique est un trésor pour le village et nous sommes tous attachés à ce que **chaque enfant d'Azas se sente le bienvenu et y collecte pour plus tard des expériences enrichissantes**. Dans ce cahier, chacun a voulu vous faire part de sa motivation : voulez-vous prendre le temps de les écouter ?

Au fil des pages du bulletin, vous trouverez des **propositions diverses** : une sortie nature dans Azas guidée par un membre de l'association Arbres et Paysages d'Autan, des cours de secourisme, et un apprentissage de l'improvisation théâtrale !

Les **associations d'Azas**, toujours très actives, sont prêtes à vous accueillir et à partager avec vous des moments de détente si précieux pour chacun de nous.

Enfin, le 21 juin, nous ferons de la **musique** ! Venez écouter un des groupes que nous avons conviés et inscrivez-vous pour participer seul ou en groupe, avec vos propres instruments à ce concert aux styles variés.

Je vous souhaite une agréable lecture !

Christine Antonsanti

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Quelques dates pour le PLU :

- ◆ Arrêté en conseil municipal le 20 /11/ 2018.
- ◆ Soumis à la consultation des personnes publiques associées du 4 /1/ 2019 au 3 /4/ 2019.
- ◆ Phase d'enquête publique en mai 2019.
- ◆ Période de mise au point avant approbation en juin/juillet 2019.

Ainsi le conseil municipal pourrait être en mesure **d'approuver le PLU en septembre 2019.**

Comme vous le savez, le SCOT élaboré par la Communauté de Communes nous donne un cadre, notamment la trame verte et bleue sur le flanc sud du village et le nombre et la densité de logements à prévoir dans les années à venir.

Dans ce cadre, et en respectant les lois d'urbanisme, nous avons construit un projet qui nous permet de respecter ces contraintes et qui répond à l'urgence écologique en stoppant l'habitat diffus et en regroupant les nouveaux logements dans le centre. Ce choix va nous permettre de préserver le cadre naturel et rural qui nous est si cher.

Il nous offre également l'opportunité de créer un cœur de village avec des espaces publics de qualité, des propositions d'habitat et de jardins partagés, un lieu de convivialité à proximité de l'école et en liaison avec la mairie, des constructions à énergie passive ou positive et une offre locative, insuffisante à Azas aujourd'hui. Le règlement prévoit la possibilité de construire des petits collectifs de logements en R+1 maximum.

C'est pourquoi nous prenons contact avec des aménageurs et des constructeurs pour évaluer leur estimation du marché actuel (la demande de logements et le type de logements à offrir) et pour

trouver des professionnels capables de répondre à nos attentes en matière de qualité de construction et d'espaces publics. Avec eux, nous allons pouvoir dessiner le cœur de village avec précision : c'est le travail actuel de la commission urbanisme.

Comme cela a été dit lors du conseil municipal d'arrêt du PLU, s'il y en a parmi vous qui souhaitent être associés à ce travail, ils seront accueillis avec plaisir.

Pour consulter l'intégralité du dossier en ligne : azasplu.com.

Le dossier papier est consultable en mairie.

Assainissement collectif

Le calendrier de l'assainissement collectif suit un déroulement parallèle à celui du PLU :

- ◆ Arrêté en conseil municipal le 20 /11/ 2018.
- ◆ Enquête publique en mai 2019.

Ainsi le conseil municipal pourrait être en mesure **d'approuver le zonage de l'assainissement collectif en septembre 2019.**

Le projet a été élaboré pour respecter les contraintes suivantes :

- Entièrement gravitaire (en effet, les postes de relevage augmentent nettement les coûts),
- Centré sur les zones prioritaires (bourg ancien sauf versant sud, nouveaux logements au cœur du village),
- Modulaire pour anticiper les futures zones à assainir dans l'avenir.

La technologie de la roselière a été choisie car c'est la plus adaptée à la taille de la commune, la plus compatible avec l'environnement et sans nuisance pour les riverains.

TRAVAUX

Ecole

Dans le cadre d'un programme de rénovation énergétique promu par notre Communauté des Communes (CCTA), les murs et le plafond du grand réfectoire et de la garderie des petits ont été isolés lors des dernières vacances de printemps (isolation thermique et phonique). Les finitions (peinture, décorations) ont été réalisées par un petit groupe de volontaires motivés. La garderie et le couloir ont été repeints en « bleu



quiétude » et le réfectoire décoré en couleur « pain d'épice », « orange » et « rouge piment ».

Le grand et le petit réfectoire ont été équipés de climatiseurs réversibles ce qui améliore évidemment le quotidien des enfants et des personnels et permettra des économies substantielles de fonctionnement car ces dispositifs sont largement moins énergivores que les radiateurs électriques. La climatisation de la classe des grands, en panne, a été changée à temps pour l'arrivée des fortes chaleurs de fin d'année.

D'autre part, à la demande des animateurs du périscolaire, nous avons installé des minitoilettes et un lavabo dans le couloir de la garderie des petits. Cela facilite grandement la vie quotidienne du groupe des 3-6 ans.

Enfin, un chantier de rénovation de la couverture de la garderie a été réalisé. Celle-ci a été entièrement remaniée et quelques chevrons ont été changés. Cela devrait régler les problèmes de

fuites constatées l'an dernier et assurer la pérennité de ce bâtiment.

Mairie

Les vitrages de la salle des mariages avaient déjà été remplacés par du double-vitrage en 2015. C'est maintenant également le cas pour la mairie : toutes les menuiseries extérieures ont été remplacées et équipées de double-vitrage.

L'énergie la moins chère et la moins polluante étant celle qu'on ne consomme pas, le conseil municipal poursuit l'étude d'investissements allant dans ce sens. Une autre piste que nous étudions serait la production d'énergie.

Voirie

Cette année, le bas de la côte du lavoir a été busé afin de stabiliser la route et d'éviter les débordements d'eau. Nous envisageons de continuer le busage vers le haut au fur et à mesure que les finances nous le permettront.

La reprise de la route de Saint-Sulpice suite à un défaut de réalisation a été effectuée.

Toutes les voies communales ont vu leurs trous rebouchés.

Eclairage public

Petit à petit, les ampoules de l'éclairage public existant sont remplacées par des LED. Pour l'instant, l'éclairage baisse d'intensité de minuit à 5 h. De nombreuses communes ont décidé d'éteindre complètement pendant ces horaires de moindre nécessité.

Ce projet est également discuté à Azas.

Le lavoir d'Azas est **interdit d'accès** car le risque d'effondrement est trop important. Des barrières sont installées temporairement. La municipalité prévoit d'engager des travaux. Soyez prudents !

ESPACES VERTS

Nous avons fait l'acquisition de nouveaux outils pour l'entretien des espaces verts : tondeuse, épareuse, broyeur de branches.

Le tracteur de collection qui datait de 1950 a été remplacé cette année.

Nous envisageons maintenant de changer progressivement de pratiques : afin de limiter l'utilisation de produits phyto-sanitaires polluants et dangereux pour notre santé et celle des animaux, il est nécessaire de prendre de nouvelles habitudes.

Par exemple, la tonte pratiquée à ras du sol stimule la repousse, alors qu'une tonte à environ 15 cm retardera celle-ci.

Le remplacement du gazon par des plantes

couvre-sol réduit les tontes.

Le paillage avec du Bois Raméal Fragmenté (produit de broyage des branches) nourrit le sol, limite l'évaporation et la prolifération de mauvaises herbes.

La plantation d'espèces rustiques, adaptées au climat et au sol évite le recours à des traitements chimiques.

C'est dans cet état d'esprit que les abords de l'atelier municipal ont été plantés d'arbustes et d'arbres puis paillés lors de deux demi-journées de chantier bénévoles avec l'aide de l'association Arbres et Paysages d'Autan.

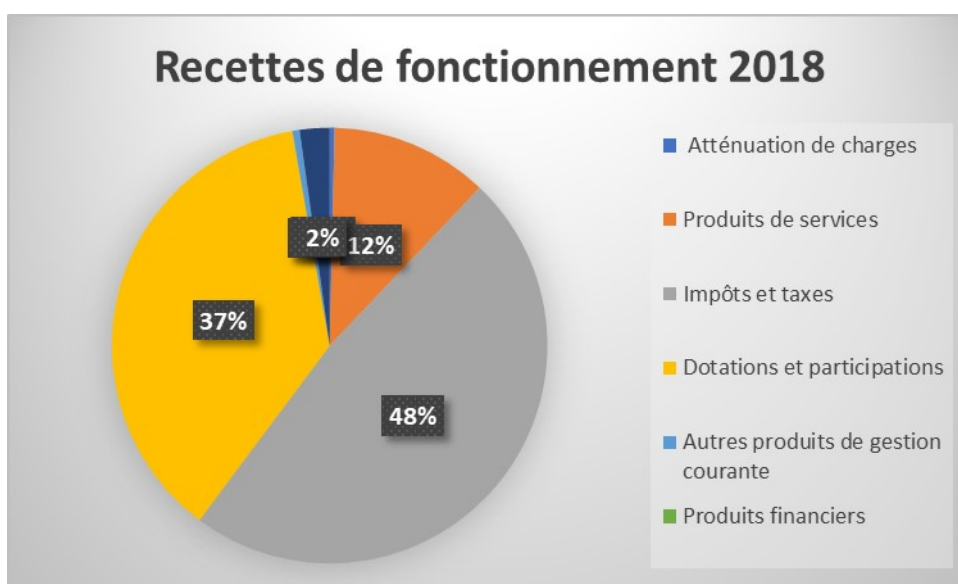
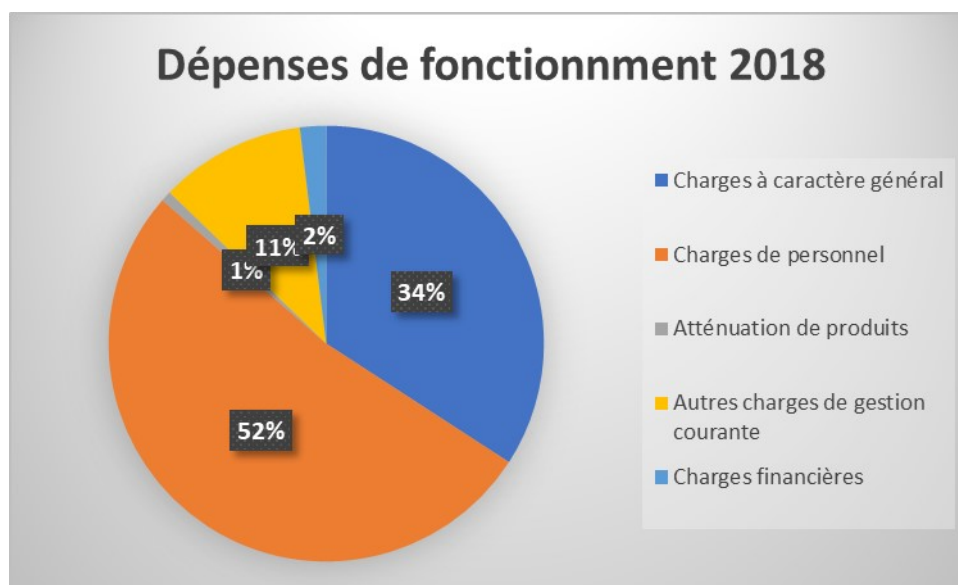
Un grand merci aux participants !



FINANCES

Sur l'exercice 2018, l'exécution du budget fait apparaître un excédent de fonctionnement de 70 954.23 €. Cet excédent nous permet de financer d'abord l'en-cours de la dette (obligation règlementaire) et ensuite de participer au financement de nos investissements.

Voici la répartition des dépenses et recettes de la section de **fonctionnement** :



- L'emprunt relais souscrit au moment des travaux de rénovation de l'école en 2017 a été **entièrement remboursé**.
- L'encours de la dette diminue car un emprunt est arrivé à son terme en 2019, un autre se termine en 2020.

Le **résultat de l'exercice** après report de l'exercice précédent est de **284 708,44 €**.

ACTION SOCIALE

Animations

Le CCAS avait, en début d'année, organisé un fil rouge avec la visite de beaux villages de notre région. Les caprices du temps, la pluie jusqu'à fin juin et la canicule jusqu'à fin août sont venus perturber notre projet. Loin de nous décourager, cela nous a fait prendre conscience de prévoir dorénavant des « plans B » à nos projets, plus en adéquation avec la météo.



Les projets en cours : festival des lanternes à Gaillac, visite de musées, beaux villages, ...

Depuis plusieurs années déjà, chaque dernier vendredi du mois, des rencontres amicales se déroulent dans la salle des mariages : parties de cartes acharnées, discussions joyeuses, goûter gourmand, sont les ingrédients de ces moments partagés avec bonheur par nos anciens. N'hésitez pas à vous joindre à nous, nous serons heureux de vous accueillir.

Prévention des risques

- * Pour nous permettre d'agir rapidement en cas de canicule ou de grand froid, nous sommes en train de compléter des formulaires fournis par la Préfecture concernant les personnes de 65 ans et plus. Ne soyez donc pas étonnés si une personne du CCAS se présente à votre porte !
- * Un **défibrillateur a été installé sur le côté nord de la mairie** : des étiquettes vous guident depuis les différentes façades de la

mairie pour y accéder. Est-il utile de le préciser ? Il est primordial que ce matériel reste intact car il peut sauver des vies !

Aide administrative ou sociale

Le CCAS est disponible sur simple appel à la Mairie, pour vous venir en aide en cas de problèmes administratifs ou sociaux.

Lien intergénérationnel

Nous poursuivons l'idée d'accueillir ponctuellement quelques personnes âgées à la cantine de l'école afin que les enfants et les « anciens » partagent un moment de convivialité.

CBE du NET

Le conseil municipal a pris la décision lors de la séance du 30 janvier 2019 d'adhérer au CBE du NET, organisme dont le siège est à Bessières. Cela va nous permettre d'élargir notre action en faveur des personnes en difficulté, aussi bien du point de vue économique (recherche d'emploi, aide à la création d'entreprise, aide à la création d'association, ...) que du point de vue social (centre de soins).

Pour en savoir plus: <http://www.cbenedunet.org/>

Soucieux de votre bien être, le CCAS reste à votre écoute. Votre interlocuteur : Yves Alvarez, vice-président du CCAS.



INFOS PRATIQUES

Arrêt des bennes à encombrants

Lors du comité syndical du 8 mars 2018 du SMICTOM, il a été indiqué la fin des bennes à encombrants dans les villages.

En effet ces dernières posent des problèmes de responsabilité et n'apparaissent plus justifiées. À l'origine, les bennes à encombrants ont été instituées quand les déchetteries n'existaient pas puis pour pallier la faiblesse des créneaux d'ouverture.

Aujourd'hui, les usagers du syndicat ont à leur disposition deux déchetteries (une à Lavarut et une à Saint Sulpice) ouvertes 6 jours sur 7, qui enregistrent chaque année 80 000 visites.

Rappel sur certains déchets valorisables :

Pneus VL (après 2005) : ils peuvent être déposés gratuitement en déchetterie, ils sont recyclés par l'entreprise agréée ALLIAPUR. (Sont utilisés dans la fabrication de revêtement d'infrastructures routières ou comme combustibles pour les cimenteries). Ce service mis en place en 2016 permet de trouver une solution aux usagers qui commandaient leurs pneus sur internet et s'acquittaient de l'éco taxe sans trouver de solution de traitement pour leurs vieux pneus (aucun garage ne reprend les pneus dans cette situation).

Les pneus VL avant 2005 doivent être déposés en déchetterie où ils font l'objet du paiement d'une éco taxe de 2.2 € par pneu pour pouvoir être traités par cette entreprise.

Déchets verts : quand ils sont déposés en déchetterie, ils sont compostés sur la

compostière industrielle agréée (site de Montauty à Saint Sulpice) et le compost normé est mis à disposition gratuitement aux usagers en déchetteries. (L'analyse est disponible sur le panneau d'affichage).

Gravats : Les gravats déposés en déchetterie sont traités et revalorisés en matériaux de construction pour les travaux publics.

Déchets diffus spécifiques des ménages : les solvants, peintures, acide, base, etc. Déposés en déchetterie, ils sont récupérés par l'éco organisme ECO DDS et sont traités dans des usines spécifiques de manière à n'avoir aucun impact sur l'environnement.

Fer et batteries : déposés dans la benne à fer des déchetteries, ils sont triés et recyclés par la SARL DENGASC (Couffouleux).

Compteurs Linky

Une campagne d'installation de compteurs Linky est en cours. Enedis nous annonce que nous serons concernés à Azas fin 2019-début 2020. Dès maintenant, les compteurs défectueux sont remplacés par des compteurs Linky.

La loi prévoit que les particuliers peuvent s'opposer à l'installation d'un compteur Linky chez eux en refusant l'accès aux personnels d'Enedis. Dans ce cas, tout dysfonctionnement ultérieur du compteur en place devra être résolu à la charge du particulier.

Environ 30 à 45 jours avant le déploiement de ces compteurs sur le village, chaque habitant recevra un courrier l'informant de la date prévue